

Postulat du Parti indépendant nyonnais en faveur de la création d'un réseau complémentaire de minibus électriques dans le centre-ville

Introduction

Le concept de mobilité envisagé par la Municipalité englobe actuellement les éléments principaux suivants :

- un réseau de bus urbains « gros porteurs » rayonnant de la gare CFF avec une cadence du quart d'heure, synchronisé avec l'horaire des trains ;
- des parkings d'échange en périphérie (P+R) ;
- des parkings urbains autour du centre historique ;
- un système de location de vélos électriques (« mobilité douce ») ;
- le déplacement à pied à l'intérieur de la zone urbaine historique,

l'objectif de la Municipalité, articulé dans son « Concept de Mobilité Urbaine » étant de réduire sensiblement le trafic automobile au centre-ville.

Cette stratégie, aussi louable soit-elle, est basée entre autres sur l'hypothèse que bon nombre des personnes se rendant au centre-ville (pour travail, achats, loisirs ou parce qu'elles y habitent) le feront dorénavant à pied ou à vélo. A notre avis, ceci ne tient pas suffisamment compte des besoins des personnes âgées, à mobilité réduite, ou tout simplement, chargées de paquets après avoir fait leur marché. Une stratégie de mobilité qui ignore les besoins de ces personnes, à notre avis nombreuses, défavorisera notamment le commerce du centre-ville, alors qu'on essaie de rendre celui-ci plus compétitif vis-à-vis des centres d'achats situés en bordure de l'autoroute et dont l'accès est des plus faciles.

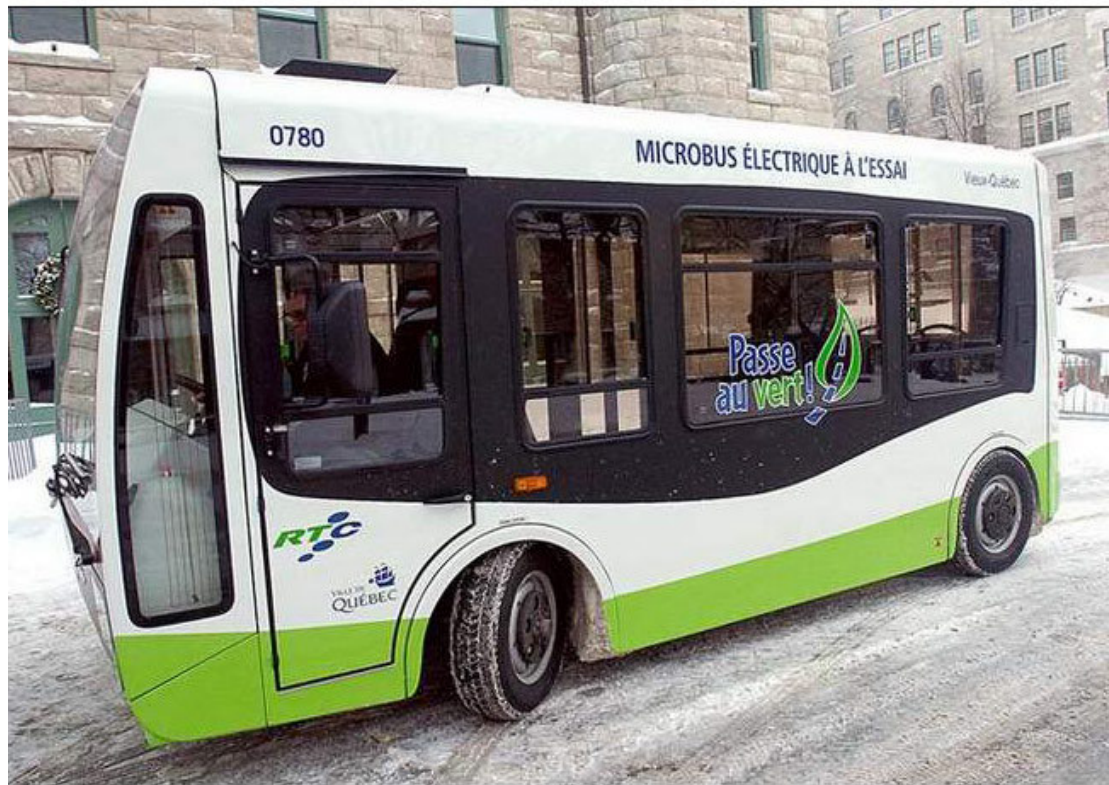
Le minibus électrique – une solution

Pour combler cette lacune dans les transports publics, nous proposons l'établissement d'un circuit complémentaire de minibus électrique reliant la gare CFF et Rive, en passant par la Place du château tous les quarts d'heure pendant l'ouverture des commerces. Au lieu d'avoir des arrêts fixes, il pourrait être « halé », tel un taxi, dans des zones indiquées par un marquage au sol et choisies en dehors des carrefours pour ne pas encombrer la circulation des autres véhicules. (A titre d'exemple, le circuit pourrait partir de la gare CFF, descendre la Rue de la Colombière pour rejoindre Rive, et ensuite remonter à la Place du Château par la Rue de la Poterie avant de terminer à la gare.)

De tels bus sont utilisés, par exemple, par les transports publics romains dans le dédale du centre historique de la ville éternelle ainsi qu'en ville de Québec (voir photo). L'utilisation des minibus électriques est également très répandue en France (voir p.ex. www.avem.fr).

Si, par le passé, une telle solution n'était pas envisageable en raison des performances techniques du matériel à disposition, ce n'est plus le cas aujourd'hui : l'évolution du matériel permet désormais de surmonter des déclivités telles que celle séparant Rive du Château d'une part et, d'autre part,

d'assurer une circulation pendant plusieurs heures sans interruption pour la recharge des batteries (qui peut par ailleurs se faire par induction aux terminus).



(Source photo : www.tecnobus.it)

Par le présent postulat, le Parti indépendant nyonnais demande à la Municipalité de bien vouloir analyser la faisabilité d'intégrer un tel service dans le concept des transports publics urbains. Nous demandons que ce postulat soit envoyé en commission pour étude et rapport.

Nyon, le 30 avril 2012

Robert Jenefsky
Conseiller communal

Références :

<http://www.tecnobus.it/home/en/il-nostro-mercato.html>

<http://www.avem.fr/index.php?page=bus>

<http://www.gruau.com/transporter-produits-microbus-electrique.html>